

Dans ma question, je faisais allusion au faste avec lequel on a lancé certains programmes pour les jeunes et je me référais à ce moment-là à un article et à une photo qui apparaissaient dans un journal paru le 10 juin dernier concernant l'inauguration du Centre Entreprise-Jeunesse de Montréal. Dans cet article, on parle justement du faste qui a entouré ce lancement de programmes, on dit que tout y était: les ballons multicolores, le service des traiteurs, les vins à volonté, la présentation vidéo, et j'en passe. C'est de cela, monsieur le Président, dont je voulais parler à l'époque et c'est encore de cela que je veux parler parce qu'on a fait ces choses en lançant certains programmes, pour que le public croit que d'importants et de nombreux programmes sont mis en place pour les jeunes par ce gouvernement, alors qu'en réalité ceux qui sont réellement dans le besoin sont malheureusement laissés-pour-compte.

Je crois que le ministre d'État (Jeunesse) n'a pas idée de ce que peut représenter le problème des sans-abri pour les jeunes Canadiens. Et il a tellement peu ou pas de solutions à proposer qu'il m'a demandé, dans sa réponse ou dans son commentaire, de lui faire des suggestions pour tenter d'améliorer la situation actuelle. Je ne suis pas surpris de cela, monsieur le Président. Le ministre n'est pas et n'a jamais été vraiment attentif aux problèmes et aux besoins réels des jeunes. Il n'est pas intéressé à ces problèmes et encore moins déterminé à tenter de leur trouver des solutions définitives et concrètes. D'ailleurs, s'il avait écouté un peu plus attentivement la question que je lui posais, le ministre aurait constaté que celle-ci contenait une suggestion: celle de mettre en place une mesure permanente, une structure permanente pour être à l'écoute des sans-abri.

Mais de toute façon ce n'est pas à moi, ce n'est pas à mon parti en tant qu'Opposition officielle de trouver des solutions. Je pense qu'il s'agit du rôle du gouvernement et du rôle seul du ministre d'État (Jeunesse) de trouver des solutions avec les dizaines d'employés de ce ministère qui sont là pour penser à des programmes concrets pour résoudre des problèmes concernant les jeunes sans abri. Ce n'est pas à nous de compenser pour le travail qui n'est pas fait, monsieur le Président. Nous le ferons lorsque nous serons à nouveau au pouvoir dans quelques mois.

Je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il dit qu'il n'y a pas de solutions miracles pour résoudre le problème des sans-abri. Cependant, cela est loin d'être un motif valable pour renoncer à toute action dans ce domaine. Malheureusement, il n'existe pas beaucoup de problèmes dans ce pays pour lesquels il y a une solution miracle. Mais, si on se creuse un peu les méninges, on constate que par des mesures intelligentes, simples et concrètes on peut arriver à améliorer de beaucoup la plupart des situations problématiques déjà existantes. Je donnerai une preuve de cela dans quelques minutes.

Les intervenants de divers groupes voués à l'aide aux sans-abri et aux sans-emploi nous ont signalé à moi ainsi qu'au chef de l'opposition leur désarroi face à l'inertie du gouvernement actuel sur cette question. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 1987 Année internationale du logement des sans-abri. L'objectif immédiat est d'assurer cette année même une amélioration sensible et notable de l'habitat et de l'environnement de certains parmi les plus déshérités. Il semble qu'en tant que Canadiens nous avons un rôle à jouer et une responsabilité à assumer dans la poursuite de cet objectif.

L'ajournement

La majorité des personnes intervenant auprès des itinérants s'entendent sur un point. Ils augmentent constamment en nombre et ils sont de plus en plus jeunes. Ce qui constituait autrefois un bastion pour les personnes de 45 ans et plus est maintenant ouvert aux jeunes personnes.

Je pose donc à nouveau ma question au ministre en espérant que cette fois-ci il aura la possibilité et le courage de répondre. Est-ce que les jeunes sans abri sont vraiment une préoccupation pour votre gouvernement? Et si oui, êtes-vous prêt à mettre en place une mesure ou une structure permanente pour assurer que leurs besoins exprimés par leurs responsables recevront une oreille attentive relativement aux problèmes avec lesquels ils sont confrontés?

Justement, monsieur le Président, hier, face à la situation urgente et dramatique des jeunes sans-abri, une équipe de travail du diocèse de Montréal, en collaboration avec l'archevêché de Montréal, a annoncé pour novembre l'ouverture d'un centre d'hébergement-dépannage pour les jeunes de 18 à 30 ans, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, à Montréal. Il s'agit-là d'un refuge temporaire pour les mois d'hiver et qui offrira un lit aux jeunes de 18 à 30 ans qui n'ont pas de domicile.

Monseigneur Robert Riendeau, directeur des oeuvres de l'archevêché, affirme que ce projet n'est que temporaire vu l'urgence de la situation des jeunes et de l'hiver qui approche à grands pas. Mais il considère que ce n'est pas le rôle de l'État d'organiser un réseau de maisons d'hébergement. Et sur cela, je suis d'accord. Cependant, c'est un devoir de justice et une responsabilité de l'État de fournir un minimum vital et des conditions de vie décentes aux citoyens.

Alors, voici ce que je demande au gouvernement, ce que je demande à son ministre responsable, c'est de prendre des mesures concrètes avant la fin de l'Année internationale des sans-abri, pour permettre à ces jeunes qui n'ont pas de logement de bénéficier dans les meilleurs délais d'un programme décent qui leur permettra d'avoir des revenus et une possibilité de vivre décentement au Canada.

● (1805)

[Traduction]

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais d'abord rendre hommage au député de Saint-Maurice (M. Grondin) pour avoir soulevé cette question. Il s'agit certes d'un important problème social qu'il n'est pas facile de résoudre et pour lequel il n'existe pas de solution immédiate. Il faudra l'aide, la collaboration et la compréhension de tous les secteurs et de tous les députés pour remédier à cette situation.

Je voudrais également rendre hommage au diocèse de Montréal pour avoir pris l'initiative d'établir un refuge pour les sans-abri, comme l'a signalé le député. Je crois que c'est un premier pas qui donne l'exemple de ce qu'il faut faire. Je conviens avec l'ecclésiastique de ce diocèse que c'est ainsi qu'il faut commencer. Bien sûr, le gouvernement doit faire sa part, mais c'est ainsi qu'on peut commencer à trouver une solution.

Le député semble croire que le gouvernement n'a rien fait. Il a parlé des chômeurs et des sans-abri. Le taux de chômage parmi les adolescents a baissé de 4,4 points de pourcentage depuis août 1984. Cela ne s'est pas fait par magie. C'est le